

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 26

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sure à garder dans l'entraînement. Ce qui est certain, c'est que, au point de vue de la coquetterie — point de vue essentiel! — toutes les femmes n'ont pas à gagner à se montrer en vélocipède.

» Le plus joli costume est certainement la blouse courte, la culotte collante, la guêtre et le petit chapeau. Mais, pour le porter, il faut être très bien tournée, et ce travestissement en garçon peut paraître excentrique et d'une allure par trop provocante. D'autre part, la jupe longue est incommodante et laide et la jupe courte et ronde, les mollets exhibés, a de la lourdeur et je ne sais quelle indécence sans grâce. Le problème du costume féminin pour le vélocipède est des plus difficiles à résoudre. Je doute fort qu'on arrive, en conservant à la femme son air de femme, à égaler la grâce exquise de l'amazone. »

Le grand Condé et la gymnastique. — On sait que le futur vainqueur de Lens et de Rocroy était entré, en 1687, à l'âge de 16 ans, à l'Académie de Benjanim, pour se perfectionner dans tous les exercices du corps, et qu'il y était devenu un maître à tous les jeux d'adresse et de souplesse.

Un juge de village lui étant allé devant pour le haranguer dans son chemin, comme il s'inclinait profondément pour lui faire la révérence, le duc qui était dispos, sauta adroitement par-dessus le corps du juge, et se trouva derrière lui. Le juge, qui avait une envie extrême de débiter sa harangue, selon la maladie de tous les mauvais orateurs, se retourna sans paraître ému de cette cabriole, et, pour empêcher le duc d'en refaire une semblable, il le salua en s'inclinant moins qu'il n'avait fait; mais le jeune prince, qui n'en voulait pas demeurer là, ayant mis ses deux mains sur les épaules du juge, sauta une seconde fois, et l'obligea, par ce moyen, de se retirer tout confus.

Cette manière de jouer à saute-mouton, pour éviter les discours ennuyeux, aurait mérité de survivre au Grand Siècle.

La Compagnie parisienne du gaz. — Parmi les industries qui concourent à l'éclairage de Paris, celle du gaz a su, depuis longtemps, se tailler la plus large place. Il est peu de sociétés industrielles aussi puissantes, aussi bien organisées que la *Compagnie parisienne du gaz*. Elle occupe 9000 personnes, possède 9 usines, 878 fours, distille, par an, plus d'un million de tonnes de houille, et distribue le gaz, non seulement à Paris, mais encore aux communes suburbaines, par une canalisation de 2332 kilomètres.

Boutades.

Un beau matin, le baron James de Rothschild, dont la bonne volonté avait été exploitée au dernier chef par des nobles ruinés, vit entrer, en coup de vent, dans son cabinet de la rue Lafitte, le marquis de X..., son collègue au Jockey-Club, qui avait la réputation méritée d'être un emprunteur à jet continu :

— Baron, dit le marquis avec un petit air dégagé, je viens vous demander de me prêter dix mille francs. Je vous les rendrai le 1^{er} du mois prochain, à midi.

Sans mot dire, le baron donna immédiatement ordre à son caissier de compter les dix mille francs au marquis qui les empocha illico en se confondant en remerciements.

Le premier du mois suivant, à midi, le marquis, fidèle à son engagement, vint rapporter lui-même au baron les dix mille francs empruntés.

Un an se passa. Le baron vit revenir, un beau matin, le marquis dans son cabinet :

— Qu'est-ce qui vous amène? lui dit-il en le faisant asseoir.

— Baron, je ne vous retiendrais pas longtemps. Je viens vous demander de me prêter vingt mille francs.

— Vous ne les aurez pas, cher marquis, répondit le baron avec son plus doux sourire : *Vous m'avez déjà trompé une fois.*

Entendu l'autre jour sur le quai, à Villeneuve :

Des gamins jouent aux billes. Un bateau sort du port de Bouveret.

Un des bambins :

— Eh! voici l'Aigle qui vient.

Autre bambin :

— C'est pas l'Aigle, ça, c'est le Bonivard!

Un troisième :

— C'est pas vrai, c'est le Majo d'Arvel!

— Mme de M... est-elle chez elle?

— Non, madame. Madame est à l'enterrement de sa tante.

— Croyez-vous qu'elle tarde longtemps à revenir?

La bonne comptant sur ses doigts :

— Une heure pour aller, une heure pour revenir, et pour peu qu'elle s'amuse là-bas...

Cueilli dans une feuille d'annonces :

« On demande, pour le canton de Genève, un bon jardinier sachant faucher et traire deux vaches. »

Une observation d'une jolie femme :

« L'homme aimable est celui qui écoute avec intérêt des choses qu'il sait de la bouche de ceux qui les ignorent. »

Recette.

Punch au rhum. — Pour qu'il soit bien fait, il faut procéder de la manière suivante : On fait infuser une écorce d'orange et la moitié d'une écorce de citron dans deux décilitres de sirop, et on mêle à cette infusion le jus de deux oranges. En même temps, on fait fondre 500 grammes de sucre avec trois décilitres d'infusion de thé, préparé à l'instant même ; on ajoute au sucre ainsi fondu un litre de rhum, puis l'infusion d'orange et de citron, qu'on passe au tamis, et on met chauffer tout le liquide sans le faire bouillir. On enflamme le punch pour le faire brûler un peu avant de le servir. Le rhum peut être remplacé par du kirsch, si on le préfère.

Enigme.

Mon père n'est pas laid, encor qu'il soit tortu,
Et nous avons tous deux une mère commune;

Plus on me presse et plus j'ai de vertu
Pour charmer l'infortune.

Et quoique je sois libre et franc,
On me fait sur la terre
Une très rude guerre.

Les gens les plus humains s'abreuvent de mon [sang.]

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

Première série, nouvelle édition : illustrée, contenant entre autres : La mappemonde qui penche. — On voïadzo ein tsemin dè fai. — Les domestiques femmes. — Réponse de deux servantes. — La bataille dè St-Dzaquié — L'histoire dè Guyaume-Tè. — La fin des épaulettes. — Lettre d'un Grand-conseiller. — Lè dou rats. — Une fête villageoise. — Une revue d'autrefois. — Lè dragons dè Villà. — La tsanson dào thorax. — Le char de Jean Louis. — Surnoms des communes Vaudoises. — Aux habitants des étoiles. — Une fête villageoise. et plusieurs autres morceaux amusants. — *En vente au bureau du Conteure et chez tous les libraires. Prix fr. 2.*

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % diffé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 77,50. — Bari, à fr. 55. — Barletta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à 32,25. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. — .

Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DINDE & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.